



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2019

Le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire le 8 AVRIL 2019 à 20h00 sous la présidence de M. HUYVAERT Yvon, Maire.

Date de la convocation : 02/04/2019

Etaient présents : BECOT Samuel, CORBY Marie-Rose, SANCHEZ Zita, RAYNAUD Alain, CRETIN Noëlle, GARCIA Valérie, JACQUIOT Benoît, PERNOUD Marie-Pierre, SABOUL Eric, BERTHOUD Jean-Claude, VION-DURY Matthieu, DEPARNAY Jacques, GOETSCHY Claude.

Absents excusés : CHEVALIER Agnès (pouvoir à Corby Marie-Rose), ARCHENY Yves (pouvoir à Sanchez Zita), BREAUD Virginie.

Secrétaire de séance : BERTHOUD Jean-Claude.

La séance est ouverte à 20h00

En début de séance, présentation par les services de l'ONF du plan d'aménagement de la forêt communale pour la période 2019-2038.

Le point programme travaux forêt 2019 est à retirer de l'ordre du jour.

Monsieur le Maire rappelle les manifestations passées qui se sont très bien déroulées.

Manifestations à venir : 06/04 AG CPINI et Amicale des Sapeurs-pompiers (préparation parcours sportif) ; 12/04 AG Comité d'Animation ; 13/04 soirée de l'Association RMO Racing Voitures ; 27/04 Galettes des Jeunes, Chasse aux œufs, parcours sportif des pompiers ; 14/04 Nettoyage de Printemps ; 19/04 AG de la SEMA; 26/04 Repas des élus à Izariat ; 25/05 Déchetterie Mobile à Lalleyriat(parking église).

Le conseil municipal après avoir approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la séance précédente, étudie les affaires suivantes :

1/DELEGATION D'ATTRIBUTION AU MAIRE

-M. le Maire présente au conseil les DIA reçues depuis le dernier conseil pour lesquelles la commune n'a pas préempté :

*Vente Fortis-Carrette/De Castro-Amaro Da Silva : bâti sur terrain parcelle 300 AI 80 d'une superficie de 1189 m² ; vente Société Blanche/Martinet : bâti sur terrain parcelle 300 AI 60 d'une superficie de 815 m².

Il présente les devis acceptés : LEGER pour bucheronnage 281 m³ bois hêtres parcelles 12-18 et 19 ; ROUSSELLE pour débardage, classement et cubage 281 m³ bois hêtres parcelles 12-18 et 19; PERRIER FRERES pour abattage, débardage, lotissement et cubage 180 m³ bois énergie parcelles 41-43 (résineux secs-épicéas).

2/COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

-APPROUVE les comptes administratifs suivants :

*BUDGET PRINCIPAL LE POIZAT-LALLEYRIAT

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	842 375,95 euros	1 109 026,08 euros
Investissement	795 430,33 euros	528 696,24 euros
Report 2017 Fonctionnement		133 852,32 euros
Report 2017 Investissement		57 671,42 euros
RAR INVESTISSEMENT 2018 :	132 878,00 euros	46 700,00 euros

Résultat global de l'exercice : 105 261,78 euros

*BUDGET LOTISSEMENT LE CRET DE BRAMAFAN LE POIZAT

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement :	169 586,09 euros	194 291,57 euros
Investissement :	127 137,34 euros	186 090,42 euros
Report 2017 fonctionnement		10 962,34 euros
Report 2017 investissement	38 145,21 euros	

Résultat global de l'exercice : 56 475,69 euros

*BUDGET LOTISSEMENT CHAMP PERROLET LALLEYRIAT

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement :	92 719,65 euros	92 719,65 euros
Investissement :	100 401,70 euros	92 719,65 euros
Report 2017 fonctionnement :		13 270,50 euros
Report 2017 investissement :		2 913,77 euros

Résultat global de l'exercice : 8 502,22 euros

*BUDGET LOCAL COMMERCIAL LE POIZAT

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	268,42 euros	3 142,92 euros
Investissement	0.00	177,50 euros
Report 2017 fonctionnement :		22 788,04 euros
Report 2017 investissement :	177,50 euros	

Résultat global de l'exercice: 25 662,54 euros

*BUDGET LOCAL COMMERCIAL DES GRANGES

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 340 euros	1 650 euros
Investissement	0.00	1 100 euros

Résultat global de l'exercice: 1 410 euros

3/BUDGETS PRIMITIFS 2019

-VOTE à l'unanimité les budgets primitifs suivants :

***BUDGET PRINCIPAL LE POIZAT-LALLEYRIAT**

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 997 267 euros
- Dépenses et recettes d'investissement : 1 751 713 euros

***BUDGET LOTISSEMENT LE CRET DE BRAMAFAN LE POIZAT**

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 171 805 euros
- Dépenses et recettes d'investissement : 183 612 euros

BUDGET LOTISSEMENT LALLEYRIAT

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 107 990 euros
- Dépenses et recettes d'investissement : 105 990 euros

***BUDGET LOCAL COMMERCIAL LE POIZAT**

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 28 805 euros
- Dépenses et recettes d'investissement : 22 000 euros

***BUDGET LOCAL COMMERCIAL DES GRANGES**

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 6 910 euros
- Dépenses et recettes d'investissement : 66 500 euros

4/FISCALITE+COMPENSATIONS

-RECONDUIT les taux des taxes directes locales comme suit : taxe habitation 11,67%, Taxe foncière bâti : 12,72%, taxes foncière non bâti 42,27%. Le produit attendu s'élève à 207 752 euros.

-PREND NOTE du montant prévisionnel de la taxe d'aménagement pour l'année 2019 qui s'élève à 6 687 euros.

-Montant de la compensation financière à reverser à la commune par Haut Bugey Agglomération en 2019 : 123 954,75euros.

5/SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

-ARRETE la liste des subventions attribuées aux associations et organismes divers pour un montant global de 17 000 euros.

6/DOSSIER SALLE POLYVALENTE

-AUTORISE le Maire à entériner la demande de subvention auprès du Département (Dotation Territoriale) pour la reconstruction de la salle polyvalente.

et à déposer une demande de Fonds de Concours HBA « Label Handicap du Plan d'eau ».

7/AFFOUAGE 2019

-DECIDE de l'attribution en 2019 de bois de chauffage en bord de route (280 m3), le prix du m3 étant arrêté à 31,00 euros HT + TVA en vigueur au moment de la facturation. Le tirage au sort aura lieu lors du prochain conseil municipal le 20 mai 2019.

8/RESILIATION BAIL LOCAL LA CURE

-ACCEPTE la dédite au 18 avril 2019 déposée par Mme Ménard pour la location du local de la Cure au Poizat.

9/DIVERS

Interventions des responsables des commissions :

-Alain Raynaud : point sur les travaux d'investissement en cours.

-Samuel Bécot : lancement des appels d'offres en mai 2019 pour la reconstruction de la salle polyvalente.

-Zita Sanchez : chasse aux œufs, affichages manifestations.

-Noëlle Cretin : P'tits Echos, panneaux lumineux affichage.

-Marie-Rose Corby : AG du SIEA, Conseils d'école (Le Poizat et St Germain de Joux, Choix piscine pour école (Oyonnax ou Hauteville).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

Prochain conseil : 20 mai 2019.

Le Maire

HUYVAERT Yvon.